

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Service de presse

**DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE
A L'OCCASION DE LA 38^e SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE
L'UNESCO**

Paris, siège de l'UNESCO – Mardi 17 novembre 2015

Monsieur le Président de la Conférence générale,

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Madame la Directrice générale,

Mesdames, Messieurs représentants de vos différents pays.

Je m'adresse à vous dans des circonstances particulièrement douloureuses, vous les avez rappelées. Mais je tenais à être parmi vous, après le lâche et abject attentat qui a eu lieu dans mon pays vendredi soir.

Je veux dire tout le symbole que j'attache à ma présence. Je suis ici à l'UNESCO, l'organisation qui rassemble les pays pour la paix et pour la culture. C'est la raison pour laquelle il était si important à mes yeux de participer à cette conférence, pour en rappeler les valeurs, les principes et cette volonté qui a été celle au lendemain de la barbarie de la Seconde guerre mondiale de faire prévaloir l'éducation, la culture et la science contre le fanatisme et le totalitarisme.

Je veux ici saluer tous les gestes d'amitié qui nous sont venus du monde entier, de l'Opéra de Sydney, de la Porte de Brandebourg, des Pyramides d'Egypte, de la Perle de l'Orient en Chine et du Metropolitan Opéra de New York, avec la Marseillaise qui a été entonnée par Placido DOMINGO.

Tous ces lieux, dans tous vos pays, pavoisés aux couleurs du drapeau français : c'était le même message de solidarité qui nous était adressé. C'était aussi la même confiance, et vous vouliez une fois encore porter témoignage de la force que vous accordez à la France pour porter ces valeurs.

Car ce que les tueurs voulaient atteindre, c'est l'idée même de la France, ses valeurs, sa jeunesse, sa vitalité, sa culture, son art de vivre. En visant des cafés, un lieu de spectacle, un stade, les terroristes djihadistes voulaient frapper une société, la nôtre, la vôtre, où l'on peut se rencontrer, échanger, partager, rire, faire la fête.

Ils croyaient, ces assassins si lâches, atteindre cette cohésion précieuse qui rassemble dans nos villes tous les âges, toutes les nationalités, toutes les classes sociales, toutes les religions.

Ils pensaient aussi, en s'attaquant à un restaurant cambodgien, au concert d'un groupe américain, à un match de football international, à des lieux fréquentés par des ressortissants de multiples nationalités – hélas dix-neuf parmi les victimes du drame de vendredi soir –, ils pensaient affaiblir la passion française d'accueillir le monde entier, amoindrir cette fierté que nous avons d'être un pays qui échange avec toutes les cultures. Ils ont d'ores et déjà perdu ce combat-là.

Car, aujourd'hui, en nous tenant debout, déterminés face à la terreur, nous voulons marquer notre attachement indestructible à la liberté et au dialogue des cultures. Tout le contraire de l'obscurantisme, du fanatisme, du fondamentalisme, de l'islamisme radical. L'histoire nous l'apprend : ce sont toujours les totalitarismes et les intégrismes qui interdisent la musique, brûlent les livres, détruisent le patrimoine, tentent d'effacer la mémoire de ceux qui les précèdent.

Si nous sommes en guerre - oui, en guerre - contre le terrorisme djihadiste, nous ne sommes pas dans une guerre de civilisation, car les assassins n'en portaient aucune trace de civilisation.

Notre réponse doit être impitoyable au plan extérieur comme sur le terrain intérieur. Elle est dirigée contre les commanditaires - nous savons où ils sont - en Syrie, comme contre leurs bras armés et leurs complices, y compris en France.

Mais on ne lutte pas contre le terrorisme en se cachant, en se mettant entre parenthèses, en suspendant la vie économique, sociale, culturelle, en interdisant les concerts, le théâtre, les compétitions sportives. Non. Nous ne céderons pas aux terroristes en suspendant notre mode de vie. Nous ne renoncerons à rien.

Voilà pourquoi après l'émotion et le deuil, la France, dans la même dignité, saura faire face en restant elle-même et Paris demeurera la ville des théâtres, des cinémas, des musées, du spectacle vivant.

Parce que la culture sera toujours chez elle en France.

Parce que le spectacle vivant est bien vivant en France.

Parce que les salles de cinéma continueront d'accueillir un large public.

Parce que tous les musées seront ouverts pour, là encore, faire découvrir aux visiteurs les merveilles qui existent dans notre patrimoine.

La France est un pays ouvert et le demeurera. Ouvert à tous les arts, à toutes les musiques, à toutes les créations, à tous les publics.

La jeunesse de France, celle qui a été meurtrie, blessée dans cette nuit de vendredi à samedi, sera la plus ardente à défendre cette liberté et cette conception de la vie en commun.

Pouvais-je trouver un meilleur endroit pour le dire, pour affirmer cette exigence de tenir bon, que cette enceinte de l'UNESCO, une institution qui est née de la volonté de réunir l'humanité par l'éducation et la culture et qui a choisi Paris comme siège.

Oui, l'UNESCO, c'est la conscience morale de l'humanité.

Ce qui l'a fondé, c'est la promotion de la diversité des cultures.

Une diversité fondée sur l'idée que la culture relie les hommes à leur histoire, à leur territoire.

Une diversité ancrée dans la reconnaissance de l'égale dignité des cultures, chaque peuple ayant un message singulier à porter au monde.

Une diversité qui refuse l'uniformisation et promeut la pluralité des opinions et des croyances.

Une diversité qui fait de l'éducation le levier de l'émancipation universelle.

Voilà pourquoi la Convention de 2005 sur la diversité des expressions culturelles, dont nous célébrons le 10^{ème} anniversaire, est si importante à nos yeux.

En soulignant que les biens culturels sont porteurs d'identité, de valeur et de sens, cette Convention a consacré le droit souverain des Etats à soutenir la création artistique et à ne pas faire de la culture une marchandise. C'est la raison pour laquelle la France a toujours refusé que les services audiovisuels soient inclus dans la négociation du partenariat transatlantique entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Je vous assure que cette vigilance demeurera tout au long du processus.

Cette bataille de la diversité, de l'exception culturelle, nous devons aussi la mener, alors que la révolution numérique bouleverse la création, la diffusion et le partage de la valeur économique liée aux œuvres.

Là encore, la France défendra l'application du principe de neutralité technologique et demande que la Convention de 2005 puisse s'appliquer aussi aux œuvres numériques. C'est la condition indispensable pour protéger le droit des auteurs et des créateurs.

Mais, si je suis venu devant vous c'est aussi pour défendre le patrimoine, les œuvres que nous avons en commun, que nous avons hérités de l'histoire. Ces œuvres qui peuvent également être victimes du terrorisme.

L'UNESCO a créé - c'était en 1972 - la liste du Patrimoine mondial : plus de 1 000 sites sont aujourd'hui classés, dont - j'en suis fier - 41 en France. Ce sont des cibles de choix pour ceux qui veulent annihiler la mémoire des peuples, je pense aux Bouddhas de Bâmiyân, aux temples d'Angkor ou de Palmyre.

C'est toujours la même tentative des pouvoirs totalitaires de vouloir faire que leurs crimes touchent à la mémoire. Les fanatiques s'en prennent aux vivants, mais ils s'en prennent aussi aux morts, ils s'en prennent à tout ce qui constitue l'humanité, à l'humanité d'aujourd'hui, de demain et également à celle d'hier. Les terroristes voudraient tout effacer, la jeunesse, la culture, la vie, en même temps l'histoire et la mémoire.

L'UNESCO joue un rôle majeur dans la préservation de ces biens communs. C'est elle qui alerte avant qu'il ne soit trop tard, qui prévient avant que des destructions et des pillages ne puissent avoir lieu. C'est l'UNESCO également qui lutte contre le trafic des œuvres et des antiquités.

Mais l'UNESCO fait également davantage et je veux ici en remercier la Directrice générale. Elle participe à la réhabilitation des sites détruits ou endommagés, en Afghanistan, en Irak, au Mali - je me souviens encore de notre visite avec la Directrice générale, madame BOKOVA, nous étions à Tombouctou, lorsque la ville a été libérée. Nous avons constaté le saccage des mausolées, la destruction des manuscrits...

C'est votre honneur et c'était aussi notre responsabilité de faire en sorte qu'en même temps que nous redonnions au Mali le retour à son intégrité territoriale, nous puissions aussi réhabiliter ce qui avait été détruit ou abîmé.

La France a toujours été aux côtés de l'UNESCO. Elle a mis ses ressources, ses compétences au service de la restauration des sites. Ensemble, en vingt ans, 70 projets ont pu être menés à bien.

Nous pouvons agir, même au Proche et au Moyen-Orient.

Les destructions de monuments et de sites archéologiques en Syrie et en Irak ont soulevé une émotion considérable. Et aujourd'hui, je pense à la ville de Palmyre, où l'ancien conservateur a préféré rester, alors qu'il savait le sort qui l'attendait. Il a été décapité par les bourreaux de Daesh, qui ont eux-mêmes commis l'irréparable sur le site.

Alors, face à cette émotion, j'avais demandé au président du Musée du Louvre, Jean-Luc MARTINEZ de travailler pour nous proposer un plan d'action. Il vient de m'être transmis. Il comporte trois priorités que je sou mets à l'UNESCO et sur lesquelles la France va s'engager.

La première de ces priorités, c'est la lutte contre les trafics des biens culturels. Il faut savoir qu'en ce moment même, l'organisation terroriste Daech délivre des permis de fouilles, prélève des taxes sur des œuvres qui vont ensuite alimenter le marché noir mondial, transitant par des ports francs qui sont des havres pour le recel et le blanchiment, y compris en Europe.

La France a donc décidé d'introduire un contrôle douanier à l'importation de biens culturels et intégrera dans son droit les résolutions du Conseil de sécurité interdisant le transport, le transit, le commerce du patrimoine culturel mobilier ayant quitté illégalement certains pays.

La seconde priorité est d'empêcher que les œuvres puissent tomber entre les mains des terroristes. Alors la France accueillera des refuges pour que les biens culturels menacés puissent trouver, si je puis dire, un asile. Un asile pour les musées qui souhaiteraient, face au danger, mettre leurs collections à l'abri.

Le droit d'asile vaut pour les personnes, et nous devons d'ailleurs le garantir, même dans les circonstances douloureuses, éprouvantes que nous connaissons. Mais l'asile vaut également pour les œuvres, pour le patrimoine mondial. Et c'est la raison pour laquelle cette disposition figurera dans la loi « liberté de la création » que la ministre de la Culture, Fleur PELLERIN, est en charge de faire voter au Parlement.

La France offrira son assistance pour élaborer avec les gouvernements légitimes et les musées volontaires des plans de sauvegarde d'urgence, assortis d'un mécanisme permettant la sortie et l'hébergement temporaire de ces œuvres pendant le temps des conflits.

Enfin, la troisième priorité est de conserver la mémoire des sites. Ces vingt dernières années la France a consacré près de 170 millions d'euros à la protection du patrimoine et à l'archéologie du Proche et du Moyen-Orient. Aujourd'hui, mon pays accueille 460 boursiers syriens et plus de 300 boursiers irakiens, dont une vingtaine travaille dans le domaine du patrimoine. Et je souhaite que mon pays, y compris dans ce contexte, y compris avec ce qui vient de se passer, puisse accueillir encore davantage d'archéologues et de chercheurs syriens pour qu'ils puissent continuer leur travail.

De la même manière, la France contribuera à la numérisation des archives archéologiques, de cartographie des sites et d'inventaires de collection de manière à pouvoir reconstituer en 3D, le patrimoine qui aura pu hélas être détruit mais qui finalement pourra laisser une trace.

J'ai demandé au ministre des Affaires étrangères, Laurent FABIOUS, et à la ministre de la Culture, Fleur PELLERIN, de mobiliser également la Commission européenne pour que l'Europe puisse prendre des mesures d'harmonisation nécessaires, comme le contrôle à l'importation, les certificats d'exportation sous la recommandation de l'UNESCO.

Nous parlons beaucoup des paradis fiscaux et nous avons raison de vouloir là encore faire en sorte qu'ils puissent disparaître, mais nous devons également éliminer les paradis du recel dans le monde.

Mesdames et messieurs, la préservation du patrimoine de l'Humanité est une grande cause, et nous devons coordonner tous nos efforts, mutualiser tous nos moyens pour assurer cette préservation de la mémoire.

Mais, il nous faut aussi associer les partenaires privés pour que les ressources publiques ne soient pas les seules qui puissent être sollicitées. Je propose donc qu'il puisse y avoir une structure internationale unique, bien identifiée qui puisse rassembler les dons et les contributions et constituer un fonds de dotation international dédié aux biens culturels en danger.

Tout ce que je viens de proposer autour de ce plan d'action, je suggère que l'UNESCO s'en empare. Je souhaite qu'elle puisse prendre l'initiative d'un instrument international permettant de garantir la pleine application de ses engagements.

L'UNESCO a été créée il y a soixante dix ans, après la tragédie, la barbarie déjà, et avec un principe qui pour certains étaient une utopie : les guerres naissant dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses pour la paix. Tel était l'esprit de ceux qui ont fondé l'UNESCO.

Aujourd'hui, soixante dix ans après, à Paris, c'est au nom d'un pays attaqué, d'un pays éprouvé, mais d'un pays debout, que je m'exprime devant vous pour vous dire qu'il faut plus que jamais refuser la peur, la division et la haine. Et choisir la vie, la culture, le partage, le respect, la dignité.

A la barbarie des terroristes, nous devons opposer l'invincible humanité de la culture qui comme le disait André MALRAUX « a fait de l'homme autre chose qu'un accident de la nature ». La culture », voilà, pourquoi la France se bat aujourd'hui.

Merci.